

## Commission consultative des services publics locaux (CCSPL) Bourges Plus

Le 24 mars 2022, s'est tenue la CCSPL de l'agglomération Bourges Plus dans ses locaux du boulevard Foch à Bourges. Un seul dossier était à l'ordre du jour de cette commission :

- les aires d'accueil des gens du voyage,

Le but de la réunion portait sur le renouvellement de la délégation de service public sur la gestion des quatre aires d'accueil des gens du voyage (Bourges, Saint-Germain-du-Puy, Saint-Doulchard et Mehun-sur-Yèvre) ainsi que l'aire de grand passage située à Bourges route de Soye-en-Septaine. Cette délégation arrivant à son terme, il convenait de choisir la gestion la plus appropriée au service public. Au vu des différentes formes de contrat présentées par les services de Bourges Plus, il s'avère que la concession de service public en tant qu'affermage est la plus appropriée et c'est elle qui a été retenue à l'unanimité des participants à la CCSPL.

*Gilles Audot*